



**C.T.O.P**

**COORDINATION TOGOLAISE DES ORGANISATIONS PAYSANES ET  
DE PRODUCTEURS AGRICOLES**

---

Bè – Klikamé, Non loin de la Caisse de Retraite du Togo

BP : 20046 / Tél : (228) 251 74 42 / 338 59 66

[ctop03@yahoo.fr](mailto:ctop03@yahoo.fr)

**RAPPORT D'ACTIVITE**

**2010**

Janvier 2011

## Contexte

Le Togo est un pays de l'Afrique de l'Ouest situé entre les 6<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> degrés de Latitude Nord et les méridiens 0° et 1°40 de Longitude Est. Il couvre une superficie de 56 600 Km<sup>2</sup> et s'étire sur une bande étroite d'une longueur de 650 km entre l'Océan Atlantique au Sud et le Burkina Faso au Nord et d'une largeur variant de 50 km à 150 km, entre le Bénin à l'Est et le Ghana à l'Ouest. Son relief est peu accidenté, excepté la chaîne montagneuse de l'Atakora qui traverse le pays en écharpe du Sud-ouest au Nord-est.

Sa population est estimée à 5 598 000 habitants en 2008 avec 51,3% de femmes et 48,7% d'hommes. Avec un taux d'accroissement moyen de 2,4%, la densité de la population est passée de 34 habitants au km<sup>2</sup> en 1970 à plus de 100 habitants au km<sup>2</sup> en 2007. Cette population est à dominante rurale (plus de 60%). Les jeunes de moins de 15 ans représentent 43,7% de la population totale.

Avec le désengagement de l'Etat suite aux programmes d'ajustement structurel, les OP togolaises se sont organisées depuis la base pour prendre en charge leur destin et défendre leurs intérêts dans un contexte togolais caractérisé par une coupure de la coopération avec les partenaires au développement et une réduction considérable de l'enveloppe budgétaire consacrée au secteur agricole (moins de 2% du budget du pays dans les années 90).

Suite à la crise alimentaire de 2007 et suite aux plaidoyers de la société civile mondiale, les partenaires au développement ont manifesté leur intérêt d'accompagner le petit producteur afin de garantir la sécurité alimentaire de nos Etats et une réduction de la pauvreté devant permettre l'atteinte des OMD. Dans la même période, le Togo a progressivement repris la coopération avec l'ensemble des partenaires au développement après la réussite des élections législatives de 2007.

Face à cette situation désastreuse de l'agriculture togolaise et dans un contexte de reprise de la coopération, le Togo s'est engagé dans la relance de la production agricole. C'est ainsi que des programmes et politiques suivants ont été élaborés :

- **Le Programme d'actions prioritaires (PAP).** Le PAP traduit la volonté du Gouvernement de faire une programmation réaliste des besoins en fonction des capacités réelles de l'économie nationale et des ressources prévisibles que les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) peuvent apporter au Togo sur la période 2009-2011. Validé en novembre 2009, le PAP présente dans sa configuration actuelle, trois niveaux de programmation : (i) la programmation basée sur les ressources du scénario de référence du DSRP complet, c'est-à-dire celles convenues avec le FMI lors de sa mission de février 2009 ; (ii) la programmation basée sur les ressources additionnelles mobilisables dans le cadre de « l'Initiative Gleneagles » visant à concrétiser un nouvel engagement des pays du G8 d'accroître l'aide en faveur des pays pauvres, en particulier ceux d'Afrique ; et (iii) la programmation fondée sur d'autres ressources à mobiliser en dehors des deux premiers scénarii.

- Le PAP comporte vingt-neuf (29) programmes couvrant les quatre (04) piliers du DSRP Complet. Le Pilier 2 « Consolidation des bases d'une croissance forte et durable » retient neuf domaines prioritaires à savoir : (i) le renforcement des réformes structurelles ; (ii) l'amélioration du climat des affaires ; (iii) la promotion des sources de la croissance ; (iv) le développement des infrastructures de soutien à la croissance ; (v) le renforcement de l'intégration régionale ; (vi) la gestion efficace des ressources naturelles, de l'environnement et du cadre de vie ; (vii) la redistribution des fruits de la croissance ; (viii) la création d'emplois ; et (ix) la promotion de la recherche.
- Ce pilier 2 du DSRP C définit les orientations stratégiques visant l'accroissement de la productivité dans le secteur agricole à travers notamment : (i) la définition d'une nouvelle politique foncière ; (ii) la promotion de la recherche sur la productivité agricole ; (iii) le développement de variétés plus performantes et plus génératrices de valeur ajoutée dans les filières porteuses ; (iv) la mise en place d'un réseau intégré d'informations économiques, techniques et commerciales ; (v) l'amélioration de l'accès des producteurs aux intrants ; (vi) la promotion de la gestion intégrée de la fertilité des sols ; (vii) la mise en place d'un dispositif approprié de contrôle de qualité ; (viii) la promotion de la conservation et de la transformation des produits agricoles ; (ix) le renforcement des capacités en ressources humaines, financières et matérielles des services compétents en statistique etc.
- ***La Note de Politique Agricole*** adoptée en 2006 constitue le cadre stratégique de référence pour les interventions dans le secteur agricole pour la période de 2007-2011 faute d'une déclaration de politique de développement agricole du pays. Elle est axée sur (i) le renforcement du cadre légal et institutionnel ; (ii) la structuration du monde rural et professionnel de l'agriculture ; (iii) l'amélioration durable de l'accès aux ressources productives.
- ***La Stratégie de Relance de la Production Agricole (SRPA)***. Adoptée en conseil des ministres le 30 juillet 2008, la stratégie vise à faire face à la crise alimentaire et à lutter dans l'immédiat contre la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire survenue lors des crises de 2008. La stratégie se fonde essentiellement sur l'appui aux producteurs dans les filières vivrières suivantes : céréales, maraîchage, aviculture, pisciculture et micro pêche, de même que le renforcement de la surveillance épidémiologique des maladies animales. L'objectif visé est d'augmenter la production dans des proportions permettant de couvrir les besoins nationaux mais aussi de dégager des stocks de sécurité alimentaire.
- ***Le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA)***. Après un large processus de concertation et de négociation avec les acteurs du secteur agricole, le Togo s'est doté d'un Programme national de sécurité alimentaire (PNSA) adopté par le gouvernement en novembre 2009. Ce programme a servi de base et d'outil de référence pour la définition du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA). Le PNIASA qui s'inscrit dans l'agenda du Programme détaillé de développement agricole en Afrique (PDDAA), exprime les besoins d'investissement et leurs

spécificités pour la réalisation d'une croissance d'au moins 6% nécessaire pour la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire. Il est structuré en cinq sous-programmes dont les trois premiers sont axés sur les sous-secteurs vitaux relatifs à l'agriculture, à l'élevage et à la pêche, le quatrième concernant la recherche et le conseil agricoles, et le dernier le renforcement institutionnel et la coordination sectorielle. Ce programme s'appuiera sur des investissements durables permettant de réaliser une croissance annuelle passant à l'horizon 2015 à 7,1% pour l'agriculture, 6,4% pour l'élevage et 6,7% pour la pêche. Les effets induits de cette croissance permettront de renforcer la sécurité alimentaire et d'améliorer le produit intérieur brut agricole, la balance commerciale et les revenus des populations. Il s'agira de promouvoir les filières stratégiques axées sur les sources de croissance et les priorités définies par le Togo en vue d'intensifier la production vivrière, promouvoir les exportations, développer l'élevage traditionnel et promouvoir l'agrobusiness, développer l'aquaculture, la pêche continentale et maritime.

Depuis la validation du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) en 2009, constituant le cadre d'intervention et d'investissement dans le secteur agricole au Togo, l'année 2010 a consisté à son opérationnalisation par l'élaboration de projets développement comme le Projet d'Appui au Développement Agricole du Togo (PADAT), le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) et le WAAP Togo. Les producteurs étant les bénéficiaires finaux, il est crucial que leur préoccupation soient prises en compte dans l'opérationnalisation du PNIASA.

Le présent rapport, montre de façon succincte, les activités menées par la CTOP en 2010 dans ce contexte de relance de la production agricole pour veiller à la prise en compte des préoccupations des producteurs et à l'amélioration de leurs conditions de vie et de leur revenu.

## **I- Brève présentation de la CTOP**

La CTOP est la plate forme des organisations paysannes du Togo. Créée le 1<sup>er</sup> juillet 2001, la CTOP compte à ce jour 12 fédérations membres avec plus de 300 000 membres repartit sur l'ensemble du territoire national.

### **a- Rappel des objectifs de la CTOP**

Le but de la CTOP est de promouvoir et défendre les valeurs d'une agriculture paysanne performante au service des exploitations familiales : Les objectifs de la CTOP sont :

- Assurer au plan national, sous régional et international, la représentation des organisations paysannes togolaises ;
- Favoriser l'organisation et / ou la consolidation des fédérations de producteurs ;
- Contribuer au développement de la solidarité entre les agriculteurs togolais ;
- Favoriser la concertation et la coopération entre les Organisations Professionnelles agricoles ;

- Contribuer à l'évolution socio-économique du monde rural ;
- Lutter pour un environnement favorable au développement de l'agriculture ;
- Défendre l'intérêt de l'exploitant agricole

**b- Les faîtières membres de la CTOP**

Organisation paysanne	Coordonnées	Siège social
Association Nationale des Professions Avicoles du Togo (ANPAT)	Tél : 261 49 22 / 993 16 45/ 902 31 46 BP : 2999 LOME anpat_togo@yahoo.fr	Lomé
Union des Coopératives de Pêche Maritime (UNICOOPEMA)	Tél : 222 47 29/ 227 58 26 BP : 12 528 unicoopema@yahoo.fr	Lomé
Amélioration et Développement des Productions Agropastorales (ADEPAP)	Téléphone : (00228) 901 57 52 BP : 60565 Lomé Email : adepap@yahoo.fr	Lomé
Réseau National des Organisations Paysannes (RENOP)	Tél : 440 15 66 BP : 107 ATAKPAME renoptogo@yahoo.fr	Lomé
Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de Coton (FNGPC)	Tél : 335 8223/ 9261032 BP : 373 ATAKPAME fngpc_togo@yahoo.fr	Atakpamé
Fédération des Unions de Producteurs de Café Cacao du Togo (FUPROCAT)	Téléphone : (00228) 441 14 12 / 441 08 79 ; Kpalimé ; Email : fuprocat@yahoo.fr	Kpalimé
Mouvement Alliance Paysanne (MAPTO)	Tél : 551 04 50/445 00 61 BP : 650 SOKODE mapto2007@yahoo.fr	Sokodé
Association pour la Promotion de la Communication Rurale (APCR)	Téléphone : 00228 445 13 73 / 906 64 86 / 932 85 45 E mail : apcr98@yahoo.fr	Tchamba
Fédération nationale des Organisations Maraichères du Togo (FENOMAT)	Tél : 6600495/916 31 71 BP : 150 assimarou2004@yahoo.fr	Kara
Réseau des Centrales d'Auto – Promotion Paysanne (RECAP)	Tél : 445 46 65/ 901 55 52/ 445 49 89 BP : 233 DAPAONG capaysanne@yahoo.fr	Dapaong
Fédération des Organisations Paysannes de la Région des Savanes (FOPAS)	Tél : 970 21 70/ 929 35 24 BP : 162 DAPAONG fopas_savanes2000@yahoo.fr	Dapaong
Centrale des Producteurs de Céréales (CPC)	Tel : <b>911 44 52</b> <a href="mailto:salifolou@yahoo.fr">salifolou@yahoo.fr</a>	Tsévié

## **II- Objectifs 2008 – 2010**

Les objectifs fixés par la CTOP au cours des périodes 2008 – 2010 sont :

- Défendre les intérêts des producteurs ;
- Améliorer la gouvernance de la CTOP et dans les OP ;
- Améliorer sa visibilité et la crédibilité vis-à-vis de ses membres et auprès des partenaires ;
- S'impliquer dans l'élaboration des politiques ;
- Accompagner la structuration des filières agricoles.

## **III- Stratégies**

Pour atteindre ses objectifs, la CTOP a opté pour la stratégie suivante :

- Elaboration et mise en œuvre des plans d'action avec les partenaires
- Organiser des ateliers de formation ;
- Réalisation des études ;
- Participation aux rencontres nationales, sous régionales et internationales ;
- Plaidoyer auprès des autorités ;

## **IV- Projets en cours et en perspective**

Les projets en cours au niveau de la CTOP sont :

<b>Projets</b>	<b>Durée</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Partenaires financiers</b>
Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire en milieu rural par l'intensification de la production et la valorisation des produits	2 ans (2007 – 2009) prolongé jusqu'en février 2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CTOP ;</li> <li>- PEA Fonio à héhiatro ;</li> <li>- PEA maïs à Témédja ;</li> <li>- PEA Tomate à Kara (UGMK)</li> <li>- Unité de transformation (UT) huile de palme à Kpélé Gonvié</li> <li>- UT Soja (Groupement GIVIDE) à Niamtougou</li> </ul>	Province de Savona (Italie)
Projet d'Appui au Développement agricole du Togo (PADAT) – Composante appui aux acteurs	6 ans (2011 – 2016)	- CTOP et ses faîtières membres	FIDA, BIDC, BOAD, GAFPS
Programme triennal 2011 – 2013 de VECO	3 ans (2011 – 2013)		VECO (Partenaire Belge)
Projet GCP/RAF/410/ITA concernant le développement et le renforcement des unités de transformation appuyées au Togo	Un an (2010 – 2011)	UT Soja de Niamtougou ;  UT Huile de palme de Kpélé ;  UT beurre de Karité à Niamtougou	FAO
Projet d'appui aux organisations paysannes d'Afrique (PAOPA)	3 ans (2009 – 2011)	CTOP, faîtières	UE et FIDA
Projet Réseau de Politique agricole, alimentaire et rurale (Paar)	2010 - 2011	CTOP, faîtières	AFD

## V- Les grandes actions menées par la CTOP et les résultats obtenus

Dans le cadre de stratégie d'intervention en vue d'atteindre ses objectifs, la CTOP a mené une série d'actions qui peut être réparties en 5 catégories : (i) formations ; (ii) les études ; (iii) le plaidoyer ; (iv) la participation aux ateliers ; (v) l'appui accompagnement direct à travers des projets. Cette partie décrira les actions menées dans ses différentes rubriques et les résultats obtenus.

### 5.1 FORMATIONS

Au cours de l'année 2010, les formations effectuées par la CTOP sont :

- ***Formation sur l'utilisation du manuel de procédure et la responsabilité entre élus et techniciens***

L'objectif de cette formation est de renforcer la capacité de gestion des organes de la CTOP suivant les procédures contenues dans le manuel de la CTOP. Ainsi, pendant trois (3) jours et sur financement du projet UE FIDA, les élus et techniciens ont parcouru les procédures d'exécution des activités (gestion du personnel, gestion des équipements et du courrier, gestion financière, etc..) de la CTOP, resitué le rôle des acteurs de la CTOP (élus, techniciens) et les relations entre eux. Cette formation a connu la participation de 25 leaders paysans du CA de la CTOP et des faïtières membres de même que les techniciens de la CTOP.

- ***Formation sur la Gestion Axée sur les Résultats et le suivi évaluation***

Organisée du 16 au 18 août 2010, cette formation a regroupé une vingtaine de techniciens.

- ***Formation sur la gestion et le management des OP***

Organisée du 19 au 20 août 2010, elle a réuni une vingtaine d'élus. Le but de la rencontre autour des modules suivants :

- Le management des organisations de développement à la base : cas des organisations paysannes ;
- La gouvernance dans les organisations paysannes
- La bonne gouvernance, comme base du management au sein des organisations paysannes

- ***Formation sur les techniques de plaidoyer*** : pour réussir une action de plaidoyer, il est important de maîtriser le processus de plaidoyer et les techniques de plaidoyer. C'est ainsi que dans le cadre du plaidoyer en 2010 sur l'accapement des terres et l'accès aux intrants grâce à l'appui de VECO, la CTOP a organisé une formation en novembre 2010 sur la technique de plaidoyer. Cette formation a aboutit à l'élaboration des argumentaires de plaidoyer sur les deux (02) thématiques. Cette formation était adressée aux élus des faïtières membres.



- Formation sur l'approche CASE : organisée par l'IFDC dans le cadre du projet « Millier à des millions de personnes » dit 1000s+, elle a bénéficié à une cinquantaine de prestataires (services étatiques, ONG, OP, etc...) en 2010.

Dans le cadre du projet 1000s+, la CTOP dispose dans ses effectifs, deux techniciens et un élu renforcés en tant que formateurs et facilitateurs CASE.



***Photo** : Les participants à la formation des prestataires des régions Kara et Savane à Dapaong*

- **Formation sur le CDMT et le suivi évaluation**: dans le cadre du PNIASA et de son opérationnalisation, les cadres de la CTOP ont participé aux côtés de ceux du MAEP, à deux (02) formations en 2010 financées par la FAO. Il s'agit de :
  - *La formation pour la mise en œuvre du PNIASA du 12 au 24 avril 2010* : cette formation a porté sur :
    - ✓ L'approche sectorielle, le cadre de dépense à moyen terme (CDMT) et la gestion axée sur les résultats ;
    - ✓ Les finances publiques et procédures nationales de gestion des ressources publiques ;
    - ✓ Le cycle de projets et suivi évaluation
  - *La formation sur le suivi évaluation du PADAT du 09 au 12 novembre 2010* : elle s'inscrit dans le cadre de la conception du système de suivi évaluation du PADAT
- **Formation sur le processus multi acteurs**: tenu à Dakar en juin et juillet 2010, la formation a concerné le processus multi acteur et les outils et techniques de conduite d'un processus multi acteurs. Organisée par VECO, la CTOP a été représentée par son chargé de programmes. Il faut souligner qu'au terme de cette formation et en vue d'un partage, un atelier de restitution à l'ensemble des acteurs autour de la filière maïs a été organisé.

## 5.2 ETUDES

Plusieurs études ont été menées par la CTOP avec l'appui financier des partenaires. Il s'agit de :

- **Répertoire des lois** : dans le cadre de ses actions de plaidoyer et en vue de constituer une base de données, la CTOP a élaboré un répertoire des lois, décrets, politiques qui régissent l'acquisition des intrants, la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles au Togo. Il s'agit à travers ce document, d'identifier les différentes lois, leur état de mise en œuvre et leurs pertinences par rapport aux producteurs. Cette étude a révélé que de nombreux décrets et lois votés ne sont pas connus du public, la plupart ne sont pas mise en œuvre. Cette étude a été réalisée grâce à l'appui financier de VECO en janvier 2010.
- **Etat des lieux sur l'accaparement des terres** : l'accaparement des terres est une préoccupation pour les producteurs africains. Au Togo, le phénomène n'est pas très flagrant. Compte tenu des moyens disponibles, l'étude s'est limitée dans la région maritime et des plateaux et a été complétée par une étude réalisée par Inadès Formation. Cette étude révèle un bradage important des terres agricoles par les producteurs. Ces derniers, pauvres, cèdent leur terre le plus souvent aux hauts fonctionnaires de la ville ou à la diaspora. La terre étant un capital important, devrait constituer pour les producteurs, une garantie en vue du financement de leur exploitation. Pour cela, il faudrait un titre foncier. Or, l'étude a montré que l'obtention d'un titre foncier en général et de celui rural en particulier n'est pas aussi simple. En effet, l'étude révèle que cela peut prendre jusqu'à 20 ans. Ce document s'inscrit dans le cadre d'un processus de plaidoyer en vue de sécuriser l'exploitation agricole. Donc, la CTOP ambitionne donc d'engager un plaidoyer en 2011 pour réduire les tracasseries et les procédures liées à l'obtention du titre foncier. De plus, il est également prévu que le plaidoyer aille dans le sens de la limitation des superficies commercialisables pour personne, ceci pour préserver le patrimoine des collectivités et donc, de la nation togolaise. Ce processus est accompagné par VECO.
- **Etat des lieux sur l'accès aux intrants** : s'il faut souligner les efforts faits par le gouvernement togolais pour améliorer l'accès aux intrants (la mise à disposition de près de 30 000 T d'engrais à 11 000 F le sac de 50 Kg, l'ouverture de nouveaux points de vente portant le total à 110 en 2009, la réduction du prix des engrais à 10 000 F le sac de 50 Kg en 2010), il faut aussi reconnaître que beaucoup d'efforts reste à faire. En effet, nombreux sont les producteurs qui se plaignent encore de (i) la qualité des engrais et des semences ; (ii) la non disponibilité à temps ; (iii) l'insuffisance des quantités. A travers cet état des lieux, il est question de recenser concrètement la situation des intrants au Togo, pour une meilleure proposition aux autorités. Inscrit dans un processus de plaidoyer, cette étude nous fait poser une série de questions : (i) sur quelle base commande t-on les engrais ? (ii) comment les analyse t-on pour que sa qualité soit remise en cause par certains producteurs ? (iii) où les achète t-on ? Pourquoi toujours le NPK ? Pourquoi toujours les même doses recommandées aux producteurs ? Y a t-il plus d'autres types d'engrais ? Et d'ailleurs, pourquoi toujours les engrais chimiques ? Y'a-t-il pas des engrais organiques en vente ? etc... Ces questions

s'identifient pour la plupart aux semences, aux produits phytosanitaires. Les équipements par contre sont rares au Togo. Qu'est ce qui explique cette situation. Voici, quelques questions que se posent les OP. les présents états des lieux y ont apporté quelques réponses et les recherches de la CTOP ont permis d'apprendre beaucoup, ce qui a permis d'élaborer un argumentaire de plaidoyer. Déjà, une discussion a été engagée avec la CAGIA pour l'améliorer la situation des intrants au Togo dans le cadre de la mise en œuvre du PADAT par la définition d'une nouvelle stratégie de gestion des intrants au Togo. Cette étude est réalisée grâce à l'appui financier de VECO ;

- **Etats des lieux sur le financement de l'agriculture au Togo** : réalisée par l'ONG Coopermondo, une ONG italienne, cet état a fait le diagnostic du financement des producteurs par les IMFs. Cet diagnostic révèle entre autres des taux d'intérêts élevés, des échéances de remboursement limitées, l'absence de crédit d'investissement de long terme. Les taux d'intérêt s'expliqueraient par les charges des IMFs dont l'intérêt du fonds de roulement qui dépasse les 10%. Pour agir sur ce taux, il faut non seulement que les IMFs et éventuellement les bénéficiaires négocient des fonds à taux réduit (autour de 5%), ce que l'ONG Coopermondo s'est engagée à faire auprès des Banques italiennes. Une tournée a été organisée dans trois IMFs (FECECAV, URCLEC et UCMECS) et des autorités ont été rencontrées (Ministère de l'agriculture, Ministère du développement à la base, BIDC, CIDR, BRS, UE, FAO). Le but est d'avoir le soutien des autorités politiques et des autres partenaires sur l'initiative.

### ***Résultats obtenus***

- Le Ministère du développement à la base, qui soutient déjà à travers la mise en place d'un fonds de garantie, trois IMFs (WAGES, FUCEC et UCMECS) pour l'octroi d'un crédit à 9% aux artisans a promis accompagner cette initiative de l'ONG Coopermondo à travers la mise à disposition des fonds de garantie ;
- Le Ministre de l'Agriculture a félicité l'initiative et a rappelé que les difficultés de l'Etat ne lui permettent pas de créer une banque agricole. Cependant, le MAEP pourrait négocier dans le cadre de la loi de finance, un fonds de garantie pour accompagner les IMFs dans le crédit ;
- Les IMFs rencontrées ont décliné les difficultés liées au crédit agricole dont entre autre, le risque lié aux calamités, à la non commercialisation des productions et surtout au manque de garantie des bénéficiaires (producteurs et OP) du point de vue organisationnelle. Ils ont tous suggéré, la promotion de la transformation, la recherche de nouveaux marchés et l'amélioration de l'organisation des OP pour inspirer plus de confiance. Ils ont aussi souhaité un fonds de garanti pour accompagner les producteurs. Pour elles, il est possible d'octroyer du crédit à un taux réduit (à un chiffre). Tout dépend des conditions de financement obtenu ;
- Les ONG d'appui (VECO et CIDR) rencontrées ont exprimé aussi leur désir et leur disponibilité à accompagner le processus. La plupart sont prêts à apporter leurs expertises

pour les études de faisabilité et l'appui à l'organisation des producteurs. VECO s'est prononcé pour la région de la Savane et CIDR pour la région des Plateaux ;

- La Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) a félicité cette initiative et a affirmé qu'elle était prête à accompagner la mise en place d'une Banque Agricole si le gouvernement togolais en faisait la demande comme le Benin où le processus de mise en place de la Banque est en cours ;

Trois régions ont été retenues pour la phase pilote du projet. il s'agit de la région des plateaux, de la Centrale et des Savanes. La mission italienne continue les discussions avec les Banquiers italiens et autres pour la mobilisation des ressources en vue du renforcement non seulement des IMFs mais aussi des OP et la mise à disposition des IMFs, de fonds de roulement à long terme pour le crédit agricole.

- **Cartographie des OP**: il s'agit de faire la situation de l'ensemble des OP membres de la CTOP. cette cartographie devrait recenser les informations relatives au nombre de membres, à leur répartition géographique, l'ensemble de leurs opportunités (terres, bas fonds, équipements, etc..), leurs forces, leurs faiblesse, etc.... Financé par Agriterria dans le cadre du budget 2010, le rapport n'est pas encore disponible.

**Résultats obtenus** : la cartographie est en cours, toutes les données ne sont pas encore collectées. Une fois finalisée, le document sera validé en présence des partenaires.

- **Elaboration d'un manuel d'information sur les procédures d'exportation des céréales au Togo** : la commercialisation des produits agricoles est une préoccupation pour les producteurs agricoles. Beaucoup de producteurs ont vu par le passé, leur stock saisi aux frontières en cas d'exportation. Les investigations ont permis de constater que la cause principale à l'absence des documents d'exportation. C'est ainsi qu'avec l'appui de VECO West Africa que la CTOP a élaboré un manuel d'information des OP et des opérateurs économiques.



**Photo** : Les participants à l'atelier de validation du manuel d'exportation

## 5.3 REPRESENTATION DES OP AUX ATELIERS ET RENCONTRES

### *Au niveau national*

La CTOP a participé à de nombreux ateliers et rencontres au niveau national. Il s'agit entre autres de :

- **2<sup>ème</sup> édition du Forum National du Paysan Togolais (FNPT)** : organisé les 14, 15 et 16 janvier 2010 à l'INFA de Tové à Kpalimé, elle a regroupé presque 1500 participants. Au cours de cette édition, tous les porteurs de dossiers sont des producteurs membres des faïtières de la CTOP.



Les leaders paysans en réflexion au siège de la CTOP sur la 2<sup>ème</sup> édition du FNPT avant sa tenue

**Résultats** : diminution du prix des engrais de 11 000 F à 10 000 F CFA le sac de 50 Kg ; Subvention au prix du coton de 250 millions de francs CFA.



Le Président de la CTOP, lisant le mot des producteurs togolais à la cérémonie d'ouverture du FNPT



Les participants au FNPT, 2<sup>ème</sup> édition

#### - **Implication dans les politiques**

- **Participation aux processus du PNIASA** : Dans le cadre de la relance de la production, le gouvernement togolais a entamé, en collaboration avec la profession agricole, l'élaboration d'un programme National d'Investissement Agricole qui est l'émanation du PRIA sous régional. Au cours de ce processus, la CTOP a reçu plusieurs missions des PTF (Banque Mondiale, FAO, FIDA) conduites par des consultants. Le PNIASA est issu de la fusion entre le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) et du Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA). Le coût du programme est de plus de 600 milliards sur 6 ans.

**Résultats** : Négociation de la prise en compte du renforcement de capacité des OP dans le PNIASA et comme action prioritaire dans son opérationnalisation ; signature du cadre partenarial du PNIASA en Novembre 2009 ;

- **Participation au processus d'opérationnalisation du PNIASA en projets** : la déclinaison du PNIASA en projet a été faite avec la participation à tous les niveaux de la CTOP et des OP. c'est dans cet esprit qu'ont été initié le PADAT, le PASA et le WAAP.

**Résultats** : fort volet de renforcement de capacité des OP dans le PADAT (plus de 250 millions pour l'appui à la CTOP et à la CPC) ; appui aux OP Coton et café cacao dans le PASA, etc.....

- **Participation aux activités du Comité National de Pilotage du PMF/ FEM** : dans le cadre de ce partenariat, la CTOP est membre du Comité National de pilotage du Programme



de Micro financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF / FEM). Ce programme consiste à financer des microprojets de protection de l'environnement. Dans ce comité, la CTOP qui représente les OP togolaises travaille avec les représentants du Ministère de l'environnement, de la Coopération, la fédération des ONG, les médias, les structures d'appui au développement.

Au cours de l'année 2009, le Fonds Mondial a mis à la disposition du PNUD, une enveloppe de 300 000 dollars US pour financer des microprojets de protection de l'environnement.

- **Participation aux activités du Comité National de Négociation sur le Commerce International (CNCI) :** mis en place par le Ministère du Commerce par décret pris par le Chef de l'Etat, la CTOP prend part activement aux rencontres du CNCI.

### *Au niveau international*

- ***Participation à l'AG du ROPPA***

En avril 2010, a eu lieu au Grand Bassam en Côte d'Ivoire, l'AG du ROPPA. La CTOP a été représentée par 5 délégués (Présidents de la CPC, FUPROCAT, UNICOOPEMA, Vice Présidente du Collège des femmes et Vice Présidente de MAPTO).

**Résultats de l'AG :** renouvellement du bureau du Comité exécutif du ROPPA avec à sa tête, un nouveau Président, Monsieur DJIBO BAGNA de la Plate forme du Niger en remplacement de N'DIOGOU Fall pour un mandat de trois (3) ans. D'autres organes ont été mis en place comme le Collège des femmes sous régional et le Togo est représenté au sein de cet espace par Mesdames NAKPERGOU et ATI BETRE. Il a été demandé aux plates formes de donner vie au Collège des femmes et des jeunes dans leur pays qui comme celui du ROPPA, dont l'AG pourrait être constitué respectivement de deux (02) femmes et deux jeunes.

- ***Participation au Forum annuel du NEPAD sur le CAADP***

Tenu sous le thème « Changement climatique : stratégies des petits producteurs pour assurer la sécurité alimentaire et l'accroissement des revenus » à Ouagadougou du 04 au 08 octobre 2010, il a réuni près de 400 personnes. Le Togo a été représentée par 5 délégués dont 02 de la CTOP.

- ***Participation à la table ronde à Dakar :***

## 5.4 ACTIONS DE PLAIDOYER

Entre 2009 et 2010, la CTOP a mené des actions de plaidoyer. Il s'agit entre autre de :

- ***Les tracasseries routières*** : ce plaidoyer vise à réduire les tracasseries routières liées à la commercialisation des produits agricoles. Financer par l'IFDC dans le cadre du projet 1000s+, cette action a regroupé non seulement les producteurs mais aussi, les commerçants, les transporteurs. Au cours de ce plaidoyer, différentes autorités ont été rencontrées dont entre autres le Ministère du commerce, Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Sécurité, la Douane, etc...
- ***Plaidoyer sur la prise en compte de l'agriculture familiale au cours de l'Assemblée Paritaire Parlementaire ACP – UE***, du 02 au 05 décembre 2010. Le but de ce plaidoyer est de révéler la vision des OP aux parlementaires ACP et UE qui se traduit dans les requêtes suivantes portées par 7 pays de la sous région ouest africaine (Bénin, Burkina faso, Niger, Mali, Togo, Sénégal et Guinée Bissau) :
  - Le respect des engagements de Maputo par les gouvernements africains qui se sont engagés à accorder 10% de leurs budgets nationaux au secteur agricole ;
  - La formulation et le respect d'engagements chiffrés ambitieux atteignant au minimum 15% en 2015 de leur financement du développement dans le soutien à l'agriculture familiale, en ce qui concerne les partenaires techniques et financiers européens ;
  - l'instauration d'une priorité à l'agriculture familiale dans le prochain FED (ou tout autre instrument financier pour le développement des ACP) ;
  - la mise en place d'un Fonds régional d'adaptation au changement climatique pour l'agriculture familiale traduisant la recommandation formulée dans la Résolution de l'APP à Luanda.
- ***Plaidoyer sur le forum*** : le but est de négocier que les porteurs de dossiers de la 2<sup>ème</sup> édition du FNPT soient des producteurs issus de la CTOP et que le thème de la CTOP pour la 3<sup>ème</sup> édition soit retenu.

## 5.5 VISITES D'ECHANGES

- Visite en Italie : organisée en février 2010, elle avait pour but de rencontrer les partenaires italiens de la Province de Savona, la FAO, Terra Nuova, la Région de Liguria. En effet, la CTOP ayant bénéficié du projet « Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire en milieu rural par l'intensification de la production et la valorisation » d'une durée de 02 ans, 2007 – 2009. Au terme du projet, la CTOP a effectué une mission de présentation des résultats du projet et de visite de terrain avec la Province de Savona. Au terme de cette mission, il a été



convenu de l'organisation d'une mission d'évaluation finale du projet par une équipe italienne en vue d'une éventuelle seconde phase.

- Visite à Shangai : le Président de la CTOP a participé à une mission avec le Chef de l'Etat, le Président de la République Togolaise à Shangai
- Visite en Malawui : La CTOP a participé aux côtés du Ministre de l'Agriculture

## 5.6 APPUI AUX INITIATIVES DES PRODUCTEURS

La CTOP a procédé au cours des deux années, mené des actions d'appuis directs sur le terrain. Il s'agit de :

- Appui aux groupements de producteurs : il s'agit des appuis aux PEA fonio de Hehiatro, maïs de Témédja et Tomate de Kara. Ces appuis sont apportés dans le cadre du projet Savona. De façon générale, ces appuis consistent en : (i) appui en crédit de campagne pour l'acquisition des intrants agricoles; (ii) appui en équipement de transformation (Egreneuse pour le PEA maïs et décortiqueuse pour le PEA fonio) ; appui à la commercialisation des produits par le stockage, à l'emballage, etc....
- Appui aux unités de transformation : les bénéficiaires sont les unités de transformation d'huile de palme à Kpélé et de soja à Niamtougou. Dans le cadre du projet Savona, les appuis ont consisté à (i) le soutien pour l'acquisition des équipements ; (ii) la formation des transformatrices sur la qualité et la gestion ; (iii) appui à la mise en marché, etc.....



***Photo:** Le groupement GIVIDE ayant bénéficié d'un moulin dans le cadre du projet Savona*

## **VI- Les changements majeurs au niveau de la CTOP en 2010**

L'année 2010 à la CTOP a été marquée par :

- Le renforcement de sa Cellule technique avec le recrutement d'un chargé de communication en 2010 portant ainsi l'effectif du personnel permanent de la CTOP à 04;
- Une implication accrue dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes de développement agricole ;
- L'amélioration de sa visibilité et de sa crédibilité vis-à-vis des partenaires ;

Ces changements ont été possibles grâce à la détermination des leaders paysans et de leurs actions dans le cadre des activités menées par la CTOP. Il faut aussi souligner les planifications annuelles sur la base des objectifs périodiques fixés par le conseil d'administration.

## **VII- Difficultés**

Malgré les avancées salutaires, la CTOP reste confrontée à plusieurs difficultés. Il s'agit entre autres de :

- Faible capacité financière de la CTOP compte tenu du nombre limité de partenaires ;
- Equipe technique réduite (4 techniciens) ;
- Leadership féminin faible.

## **VIII- Perspectives**

- Finaliser la cartographie des OP ;
- Réviser le plan stratégique ;
- Faire une table ronde des partenaires autour du plan stratégique pour la mobilisation de financement pour la CTOP et ses faîtières membres;
- Démarrer la mise en place des Coordinations régionales des Organisations Paysannes (CROP) ;
- Renforcer la CET ;

## **CONCLUSION**

Les années 2009 et 2010 ont été très importantes dans la vie de la vie de la CTOP. La visibilité de la CTOP s'est fortement accrue. Deux fédérations ont adhéré à la CTOP (ReNOP Togo, Centrale des Producteurs de Céréales du Togo – CPC Togo). Le personnel technique s'est renforcé avec le recrutement de deux techniciens. Une plus grande implication de la CTOP dans les politiques et programmes agricoles en cours. Aujourd'hui, la CTOP est un acteur incontournable dans le processus de prise de décision en matière de développement agricole au Togo. Pour assumer valablement ce rôle dans un contexte difficile qu'est celui du Togo, malgré la volonté manifeste des autorités, il faut un réel programme de renforcement de capacité de la CTOP.